

## CONDITIONS DE GARANTIE AKRONE

Les montres AKRONE sont fabriquées avec passion et beaucoup d'attention, selon les standards de qualité les plus stricts de l'horlogerie Française. Nous faisons en sorte qu'elles soient contrôlées à de nombreuses reprises pendant la fabrication, pendant l'assemblage et juste avant l'expédition. C'est pour cela que tout nouvel acquéreur bénéficie d'une garantie internationale de 3 ans (36 mois) à partir de la date d'achat.

La garantie internationale AKRONE couvre les défauts de matériaux et de fabrication existant au moment de la livraison de la montre AKRONE. La garantie n'entre en vigueur que si le certificat de garantie est daté, rempli complètement par nos soins. Pendant la durée de la garantie et sur présentation du certificat de garantie valide, vous avez droit à ce que tout défaut soit réparé gratuitement. Au cas où les conditions d'utilisation normales de votre montre AKRONE ne pouvaient être rétablies par des réparations, AKRONE s'engage à la remplacer par une montre AKRONE identique ou aux caractéristiques similaires. La garantie de la montre de remplacement échoit trente-six(36) mois après la date d'achat de la montre remplacée. Cette garantie ne couvre pas :

- l'usure normale et le vieillissement (par ex. les rayures du verre; l'altération de la couleur et/ou du matériau des bracelets, tel que cuir, textile, caoutchouc.) ainsi que les boucles et les pompes prestos des bracelets.
- Le vol, la perte, la force majeure, les catastrophes naturelles.
- les dégâts à quelque partie de la montre découlant d'une utilisation inappropriée/abusive, le manque de soin, la négligence, les accidents (coups, bosselures, écrasements, bris de la glace, etc.), l'utilisation incorrecte de la montre.
- les dommages indirects ou consécutifs, quels qu'ils soient, résultant de l'utilisation, du non-fonctionnement, ou du manque de précision de la montre AKRONE
- la montre AKRONE manipulée par une personne non agréée ou dont l'état d'origine a été altéré hors du contrôle de AKRONE. Toutes autres prétentions à l'égard d'AKRONE SAS, par ex. pour des dommages additionnels à ceux définis dans la présente garantie, sont expressément exclues, à l'exception des droits impératifs que l'acheteur peut faire valoir à l'encontre du fabricant.

Cette garantie du fabricant :

- est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité
- n'affecte en rien les droits de l'acheteur envers le vendeur ni tout autre droit impératif dont il pourrait disposer à l'encontre de ce dernier.

IMPORTANT :

- la dérive. En effet le mouvement mécanique est réglé et contrôlé par nos horlogers pour qu'il soit le plus précis et constant possible, cependant il nous est difficile de garantir une dérive inférieure à +20s / jour. Par ailleurs, pour un fonctionnement optimal il est conseillé de faire attention aux champs électromagnétiques qui peuvent perturber la bonne marche de votre montre Akrone .
- l'étanchéité de votre montre est contrôlée à plusieurs reprises avant l'expédition. Cependant nous conseillons que celle-ci soit contrôlée au minimum tous les 2 ans suivant l'utilisation.

Nous sommes associés à des Horlogers expérimentés installés à Besançon et qui assurent la parfaite maintenance de votre montre AKRONE. Si votre montre nécessite des soins, il vous suffit de nous envoyer un mail à [sav@akrone.fr](mailto:sav@akrone.fr) ou [ilovewatches@akrone.fr](mailto:ilovewatches@akrone.fr)

  
L'équipe Akrone  
**Sté AKRONE**  
2 rue Robert le Ricolais - CS 40421  
44304 NANTES Cedex 3  
Mail : [ilovewatches@akrone.fr](mailto:ilovewatches@akrone.fr)  
Siret : 808 936 611 00025